

## Carte interactive

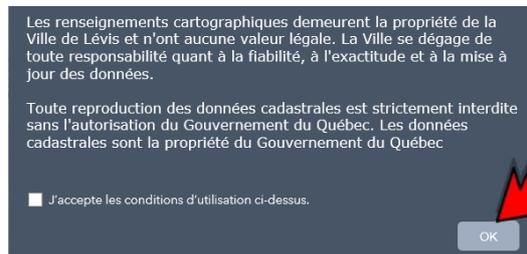
### Étape 1

#### Accès à la carte interactive sur le site internet de la Ville de Lévis

Voici le lien pour vous rendre sur la carte :

<https://cartes.ville.levis.qc.ca/urbanismeweb/>

Acceptez les conditions et cliquez sur OK

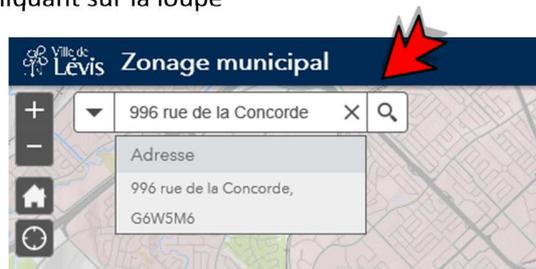


### Étape 2

#### Recherche

Dès que la carte s'affiche, vous pouvez faire une recherche par adresse, lot ou zone (voir en haut à gauche). Ex. : 996, rue de la Concorde

- Lancez la recherche en cliquant sur la loupe



- Par la suite, vous cliquez sur [Zoom sur](#) dans la fenêtre qui s'affichera.
- Fermez la fenêtre [Zoom sur](#) et cliquez sur le terrain en question afin d'accéder à l'ensemble des informations publiques, disponibles pour cette propriété. Dans le cas présent nous y retrouvons 3 pages

*Il est à noter que les informations disponibles peuvent changer d'une propriété à l'autre.*

- **1 de 3 : Limite de lot**

- Information sur le numéro de lot



- **2 de 3 : Zonage**

- Numéro de la zone
- [Affichez la grille des usages de la zone](#) : Ce lien vous affiche la grille des spécifications (le # de la zone, usages autorisés dans ladite zone et différentes spécifications en lien avec l'usage). Pour voir la liste des codes en lien avec l'usage, vous devez cliquer sur un des usages.

Ville de Lévis

[Règlement de zonage](#)  
NO. RV-2011-11-23  
Modifié par : RV-2015-14-23;

Usage principal					
Usage autorisé	Nbr min. de log. ou de chambres	Nbr max. de log. ou de chambres	Nombre max. de bâtiments en rangée	Sup. MIN de plancher (m <sup>2</sup> )	Sup. MAX de plancher (m <sup>2</sup> )
<a href="#">C1</a>					
<a href="#">C2</a>					
<a href="#">C4</a>					

A1	Agriculture sans élevage
A100	Culture
A101	Horticulture
A102	Sylviculture
A103	Serriculture
A104	Acériculture
A105	Arboriculture
A106	Pépinière
A107	Production de tourbe ou gazon
A2	Agriculture avec élevage, à l'exclusion de l'élevage contraignant

- [Règlement sur le zonage et le lotissement](#) : Ce lien vous dirige vers le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (version codification administrative).



- **3 de 3 : Info Propriété**

- Matricule :
- Lots :
- Zone de PIIA Patrimonial : Dans le cas présent, la propriété n'est pas assujettie au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial), puisqu'il est indiqué « **Hors zone** ». Advenant le cas contraire, un lien vers le Règlement aurait apparu plus bas dans cette page.
- [Informations sur la propriété](#) : Ce lien vous dirige vers la fiche de propriété. Vous y retrouvez notamment le nom du ou des propriétaires et évaluation de l'immeuble.

